



Association d'étude  
pour la valorisation du bois

# LA LETTRE DU BOIS

de

# CHAMPAGNE-ARDENNE

Pôle Bois Champagne-Ardenne

Numéro 18 - mai 2002

## ÉDITORIAL

### REFLEXIONS SUR LE MARCHÉ DU BOIS

Le cours élevé du Dollar et le développement économique ont soutenu le marché du Bois jusqu'en 2001 — ceci tant en volume, qu'en tarifs malgré l'abondance exceptionnelle des bois issus de la tempête qui ont été mis en vente.

Depuis cette période la consommation et l'équipement des ménages se sont essouffés. Le marché piétine tant en Europe que dans le reste du monde et plus particulièrement en Allemagne où l'activité est en baisse. Les USA qui connaissent une stabilisation de leur développement accentuée depuis par les effets des événements de septembre dernier espèrent une prochaine reprise.

Toutes les essences de bois sont touchées. Le marché du chêne en France est sérieusement attaqué par les sciages arrivant des pays de l'Est à des prix très inférieurs aux nôtres. Les qualités qui arrivent sur notre marché deviennent de plus en plus compétitives ainsi que les délais de livraison qui sont plus fiables. Le marché du hêtre, après une embellie due à l'ouverture de l'Asie, revient au niveau de 1995.

Quant au résineux ils suivent la même courbe car la consommation ne peut pas absorber normalement les quantités qui se trouvent disponibles surtout dans les qualités emballage.

Tous les produits issus des bois de nos forêts subissent actuellement le même sort, qu'il s'agisse des sciages, des parquets, des panneaux, des placages des meubles et des menuiseries en bois.

Sans vouloir généraliser, il se confirme que le phénomène est général et que le marché du bois se mondialise de plus en plus. Ceci était connu pour les pâtes à papier — 1er marché de nos produits forestiers — dont les cours se sont toujours exprimés en Dollars. Avec le développement des échanges dû à celui des moyens de transports qui se réalisent à des coûts de dumping entre les continents, il apparaît que les échanges mondiaux deviennent une généralité pour l'ensemble des produits de la filière bois.

Il nous reste donc à espérer que les frémissements actuels du marché et les prévisions de nos économistes se précisent au plus vite pour sortir de l'ambiance actuelle.

Mais ne rêvons pas. Il y a un prix à cette reprise, nous avons des efforts à faire. Le rapport qualité/prix de nos produits devant rivaliser avec les productions extérieures concurrentes.

Nous devons donc investir et améliorer nos performances si nous voulons garder la place qui est la nôtre auprès de notre clientèle.

Il nous faut trouver les moyens de perfectionner les jeunes de nos entreprises qui aimeraient progresser afin que leurs capacités soient reconnues et revalorisées.

Il est aussi nécessaire d'encourager les entreprises qui le souhaitent à investir dans des matériels plus performants, dans des technologies nouvelles et dans leur qualification. Ceci est l'assurance tous risques pour l'avenir.

Philippe TARTERET  
Président de VALEUR BOIS

### L'EQUIPE DE VALEUR BOIS S'ETOFFE

De nombreux changements sont survenus dernièrement au sein de l'équipe de Valeur Bois. L'arrivée de Jean-Georges COMBES comme Délégué Général au début Octobre 2001, le recrutement de Séverine LE BOT en tant que chargée de mission pour le Référentiel Bois-Construction en Champagne-Ardenne en Novembre 2001, le recrutement de Nicolas RICHARD comme chargé de mission Aval en Mars 2002 qui travaillera entre autre sur le contrat d'objectif adéquation emploi-formation et dernièrement la récente venue dans l'équipe de Alice BILLARD depuis le début du mois d'Avril en tant que chargée de mission Amont qui oeuvrera entre autre pour les acteurs forestiers.

N'oublions pas aussi Claire PERLOT qui est en charge de l'annuaire de compétences et Catherine PITOISET l'assistante de Valeur Bois.

Cette augmentation d'effectifs souligne l'activité croissante de l'interprofession et une demande forte des acteurs de la filière ce qui se traduit par de nombreux projets en cours ou en préparation. Cependant il faut garder à l'esprit que cet accroissement est temporaire, d'ici quelques semaines deux chargés de missions s'en retourneront. Néanmoins, l'interprofession Valeur Bois restera forte et ses activités seront toujours aussi importantes et variées.

N'oublions pas que ces changements sont principalement dus aux nombreuses missions et demandes émanant de la filière ce qui confirme son dynamisme. Avec l'aide et le soutien du Conseil Régional, de l'Etat et des professionnels, nous tachons de répondre à toutes les demandes, et c'est notre union commune qui permet la mise en place de toutes nos actions, touchons du Bois pour que cela continue...

Jean-Georges COMBES  
Délégué Général



### INFORMATION

Valeur Bois fait partie du réseau régional GPS de collecte de données post-tempête en vue d'un suivi de la reconstitution forestière.

A ce titre, l'Interprofession dispose d'un « kit GPS » qui peut être mis à disposition aux adhérents.

**Pour les modalités de location, merci de nous contacter au 03 25 02 07 66**

Descriptif matériel du Kit :

- Pathfinder Pro XR avec carnet de terrain TSCI
- Ordinateur portable et sa suite de logiciels

## ECOCERTIFICATION DES FORÊTS : Où en est-on ?

*Le système européen de certification forestière (P.E.F.C.) vient de prendre un nouveau relief avec l'aboutissement du processus de certification de la région Bourgogne. Depuis le 23 janvier 2002, la Bourgogne est la première région française à pouvoir labelliser des bois écocertifiés. Les régions normandes la suivent de près. Toutes les autres régions françaises ont entamé le processus et vont suivre progressivement.*

La Champagne-Ardenne a créé son association régionale de certification forestière dès le 27 mars 2001 ; cette association a été agréée par l'instance nationale le 17 octobre 2001. Les travaux de description de l'état des lieux ont débuté. Mais il faut bien avouer que l'enjeu de la démarche n'apparaît pas encore assez clairement à l'ensemble de la filière pour la mobiliser efficacement. Seules quelques entreprises ont signalé les marchés qu'elles avaient perdus ou qu'elles risquaient de perdre ; pour elles, la certification des forêts de la région est vitale. Les propriétaires forestiers s'interrogent sur l'avenir économique de leurs produits et par voie de conséquence sur la nécessité de lui assurer une certification dans le cadre de la gestion durable.

Rappelons les objectifs de l'écocertification. Le premier d'entre eux est de garantir que la forêt est gérée "durablement" et d'améliorer en permanence la qualité environnementale de sa gestion. Evidemment, cet objectif est d'intérêt général. Il concerne la société dans son ensemble, les utilisateurs de la forêt et les associations de protection de la nature.

Le deuxième objectif qui d'ailleurs, pour certains, est le premier, est un objectif commercial. De plus en plus, les consommateurs préféreront des produits dont l'origine est connue et dont les méthodes de production respectent certaines règles que l'on résume sous le nom de "développement durable". Est-ce un bien ou est-ce un mal ? Qui influence les consommateurs ? Il ne m'appartient pas d'épiloguer ici sur ces questions, mais de constater un fait et de prévoir l'avenir proche. Des bois certifiés arrivent sur le marché ; très rapidement ils vont utiliser cette certification comme atout commercial ; très rapidement ensuite, les bois non certifiés vont être confinés à des marchés secondaires et, par le mécanisme de la loi de l'offre et de la demande, perdront de la valeur.

Les propriétaires forestiers, souvent mal informés, n'ont pas toujours compris l'importance de l'enjeu et la nécessité de réagir avant qu'il ne soit trop tard. Les élus et les responsables de tous les organismes de la filière en sont bien conscients, mais ils ont besoin d'être portés par leurs électeurs et par l'ensemble des producteurs et des professionnels.

De plus, un troisième objectif peut être visé par cette opération. Il est aussi commercial et très porteur pour le développement de notre filière. La qualité environnementale de la gestion des forêts et les avantages du bois comme matériau à la fois renouvelable et stockant du carbone atmosphérique peuvent être des arguments forts pour augmenter les parts de marché du bois face à ses concurrents. Les fabrications de béton, de plastique, de métal et l'utilisation des carburants fossiles présentent des inconvénients écologiques que n'a pas le bois et dont, tôt ou tard, les consommateurs se préoccuperont aussi. Il faut être prêts à répondre à ces besoins.

---

On le voit donc, il est urgent de passer à la vitesse supérieure. Les membres de l'association champardennaise de certification forestière y sont prêts. Il n'y manquait jusqu'à présent que les moyens d'animation, d'études et de secrétariat qui, évidemment, ont un coût. Devant les difficultés de percevoir équitablement auprès des personnes et organismes directement concernés le financement de l'opération, il a été fait appel à l'Etat et au Conseil Régional. Il faut reconnaître que, dès l'origine, les autorités concernées ont manifesté leur appui et leurs encouragements. De substantielles subventions viennent d'être accordées, ce qui va permettre d'engager le personnel qui mènera la tâche à bien. Mais ce n'est que si l'ensemble de la filière se montre réellement motivé que nous pourrons continuer à justifier l'intervention d'argent public.



*Le label européen  
des produits en bois  
issu de forêts gérées  
durablement*

*Antoine de POUILLY,  
Vice-président de Valeur-bois,  
Président de l'association champardennaise  
de certification forestière.*



*Le label européen  
des produits en bois issu  
de forêts gérées  
durablement*

**DERNIERE MINUTE**

## **Bientôt un label pour les forêts de Champagne-Ardenne**

Pour répondre aux attentes d'une clientèle qui attache de plus en plus d'importance au respect de l'environnement, les propriétaires forestiers de Champagne-Ardenne s'engagent dans une démarche de certification de leurs forêts. Un nouveau label, reconnu partout en Europe, assurera au consommateur que les produits en bois qu'il achète ont été fabriqués à partir de bois produit dans des forêts gérées de manière « durable ».

Cette éco-certification des forêts sera un atout non négligeable pour les entreprises de transformation du bois qui doivent faire face à une exigence de plus en plus pressante de leurs clients, anglo-saxons notamment, sur cette labellisation. Celle-ci s'appuie sur la certification des organismes forestiers et des entreprises de la filière selon les normes internationales « ISO » de qualité et de management environnemental. Elle répond à un cahier des charges défini par le PEFC (Pan-European Forest Certification Council), Conseil européen de certification des forêts, qui attribue le label pour une période de cinq ans.

Au niveau régional, une association regroupant les producteurs, les industriels transformateurs ou utilisateurs du bois et les consommateurs, sera la cheville ouvrière de cette certification. Elle est garante du respect de ses critères fondamentaux. Antoine de Pouilly, par ailleurs président de l'Union de la forêt privée de Champagne-Ardenne (UFPCA) en assure la présidence.

**Après la Normandie et la Bourgogne, déjà certifiées, la Champagne-Ardenne s'engage donc vers cette reconnaissance officielle de sa politique régionale de gestion forestière durable. L'état des lieux de la gestion forestière actuelle, financé par l'Etat et la Région, devrait débiter dans les prochains jours : un ingénieur chargé de cette mission prend ses fonctions avec pour objectif l'obtention du label d'ici au 1<sup>er</sup> janvier 2003.**

### ***Gaël LEGROS, "Monsieur certification" de Champagne-Ardenne***

*Agé de 24 ans, cet ingénieur des techniques agricoles, spécialisé dans la forêt, dispose déjà d'une expérience en matière de labellisation : Chargé de la mise en place d'un label et d'un système de traçabilité du bois -depuis la forêt jusqu'au tonneau- il assurait à ce jour la coordination des filières bois et vins, dans la région de Bordeaux.*

*Après la Nouvelle Zélande et la Caroline du Sud où l'avaient mené ses précédentes missions, il s'installe donc le 2 avril à Châlons en Champagne où il s'appuiera sur les ressources logistiques du Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF).*

## **QUELQUES COPEAUX DE PRESSE DE LA FILIERE FORÊT-BOIS DE CHAMPAGNE-ARDENNE**

### **UNILIN : 70 emplois de plus avant l'été**

**(L'ARDENNAIS du 28/03/2002)**

Spécialisé dans la fabrication de sols stratifiés, le groupe belge a déjà recruté 150 salariés depuis son implantation en octobre 1999 à Bazeilles, dans les Ardennes. Alors qu'une nouvelle usine est en projet, avec à la clé, 200 emplois, une seconde ligne de production va démarrer avant l'été. Il s'agit d'une ligne de production de panneaux MDF (Medium Density Fiberboard). Unilin inaugure aujourd'hui un embranchement ferroviaire sur le site.z

### **Taïga veut ajouter de nouvelles pièces à ses jouets en bois**

**(LES ECHOS du 15/03/2002)**

Le premier fabricant français de puzzles et d'oiseaux (dont les produits sont distribués auprès de chaînes telles que Nature et Découverte ou Fnac Junior), basé à Nogent/Aube, diversifie ses activités et veut augmenter ses ventes à l'export à 20 % de son chiffre d'affaires. Taïga, qui produit plus de 80 000 pièces par an, emploie 15 salariés et a réalisé un chiffre d'affaires de 1 million d'euros en 2001, en progression de 15 % par rapport à 2000. A noter que plusieurs des créations de l'entreprise auboise sont exposées au Musée des arts décoratifs à Paris.

### **La filière bois se modernise pour s'imposer au BTP**

**(LA TRIBUNE du 6/03/2002)**

Les industriels du secteur s'organisent pour conforter la place de ce matériau, très prisé du public sur le créneau de l'habitat. A usage multiple, grâce aux progrès accomplis par le génie des matériaux, le bois se fait béton, acier, ou même plastique. En chiffres : la répartition de la production en Europe ; l'utilisation du bois dans l'industrie européenne ; la part du meuble dans l'industrie du bois chez cinq grands producteurs européens (Allemagne, Espagne, France, Belgique/Luxembourg, Danemark).

### **Plan Bois Construction Environnement**

**(CHAMPAGNE-ARDENNE ACTUALITES No 1057 du 20/02/2002)**

L'Etat et les professionnels s'engagent... Présentation du Plan "Bois Construction Environnement" le 27 février 2002 - 17H/19H - à la DRAF- Complexe Agricole du Mont-Bernard à Châlons-en-Champagne

### **A Chamouilley, Isoroy tire la quintessence du bois**

**(LE JOURNAL DE LA HAUTE-MARNE du 15/01/2002)**

Installé depuis 40 ans en Haute-Marne, le groupe Isoroy possède un outil industriel de pointe à Chamouilley. Cette usine est la première en France à produire des panneaux de fibres moyenne densité, un matériau promis à un bel avenir dans l'habitat et l'ameublement.

### **Le fabricant de portes en bois Portec voit très grand**

**(L'EST ECLAIR du 19/12/2001)**

La société Portec, installée à Piney, vient d'inaugurer la nouvelle extension de son usine et prévoit la construction d'un bâtiment de 10 000 m<sup>2</sup> à finalité plus industrielle. L'entreprise auboise, qui emploie 52 salariés, a réalisé un chiffre d'affaires de 54 MF avec une production de 540 portes par jour.

# LES ANNONCES DE LA LETTRE DU BOIS

## RECHERCHES D'EMPLOI

### RECHERCHE EMPLOYEUR POUR CONTRAT DE QUALIFICATION BTSA gestion forestière

**HEBERT Ophélie**  
Chemin de la Fontaine Badin  
52200 Noisant le Rocheux  
tel : 03.25.88.03.36.

#### FORMATION ET EXPERIENCES :

Depuis sept 01 : CDI à Faysiège  
Janv-juill 01 : CDD à Faysiège  
Oct 00-janv 01 : stage à Faysiège  
Aout-sept 00 : stage chez un ébéniste  
99/00 : CAP ébéniste  
99 : Baccalauréat scientifique

### RECHERCHE EMPLOI D'OUVRIER FORESTIER

**PAGEOT-SCHWARTZ Didier**  
37 rue Jean LACOSTE  
10000 Troyes  
tel : 03.25.74.30.61.

#### FORMATION :

2001 : BPA d'ouvrier hautement qualifié en  
sylviculture (Niveau V)

### RECHERCHE EMPLOI D'OUVRIER FORESTIER

**BACHELERY Bruno**  
20, rue de la Forêt  
10270 Laubressel  
tel : 03.25.76.02.51.

#### FORMATION :

2001 : BPA d'ouvrier hautement qualifié en  
sylviculture (Niveau V)

### RECHERCHE EMPLOI EN FORET pour accéder à un certificat de spécialisation

**FROMENTIN Sylvain**  
47, rue de la Clarté Dieu  
37100 Tours  
tel : 02.47.49.14.95.

#### FORMATION :

2000 : BTA aménagement de l'espace, option gestion et  
conduite des chantiers forestiers  
1999 : stage de quatre semaines dans une exploitation  
forestière

Motivée par les aspects  
socio-économiques de l'aval (*développement des  
usages du bois, concurrence des autres matériaux,  
organisation de la filière, image des produits forestiers...*)

#### cherche emploi dans organisations professionnelles, CRPF, structures de gestion privée

**FORMATION :** Ingénieur des Techniques  
Forestières de l'ENITEF (90)  
DEA "Sciences du Bois "

Contactez **Lucie de FRAMOND** (34 ans)  
au **01.49.86.44.34** [lucideframond@wanadoo.fr](mailto:lucideframond@wanadoo.fr)

### JEUNE HOMME 22 ans - célibataire

#### CHERCHE POSTE EN EXPLOITATION FORESTIERE ou EN COMMERCIALISATION DE PRODUITS FORESTIERS

Sa formation : BEPA "Travaux forestiers" - BTA "Conduite  
des chantiers forestiers" - BTSA Technico-commercial  
"Bois et Grumes"

**Romain DEFUDES** au 06.83.27.16.50 ou 04.75.42.08.96  
Email : [Philippe.DEFUDES@wanadoo.fr](mailto:Philippe.DEFUDES@wanadoo.fr)

*Son CV est disponible à Valeur Bois*

Ingénieur Diplômée de l'Ecole Supérieure du Bois  
**cherche poste de  
responsable approvisionnement**  
Morgane GUILLERME - Tél:06 98 76 68 72

Ingénieur Diplômé de l'Ecole Supérieure du Bois  
+ 3ème cycle en commerce international  
**cherche stage de 3 mois minimum  
à partir de septembre 2002.**  
Jérôme MORET - Tél:06 85 40 34 20

## AUTRES

### ACCACIAS à CEDER

La FEDHABT nous signale que l'abattage de quelques acacias est prévu à Nogent dans le quartier du Soleil Levant sur une parcelle privée de bon accès. Il s'agit de quelques grumes que le propriétaire est prêt à céder.  
Renseignements : FEDHABT – c/o Geoffrey Duvoy – BP 35 – 52800 Nogent - Tél : 03.25.31.24.48

## REFERENTIEL BOIS CONSTRUCTION

Avec le soutien de l'Etat, de la Région Champagne-Ardenne et avec la collaboration du C.N.D.B., Valeur Bois élabore **un référentiel des constructions bois en Champagne-Ardenne** afin de promouvoir l'utilisation du bois dans la construction sous diverses formes (structure, bardage...). Cet outil sera prépondérant auprès des maîtres d'œuvre, des maîtres d'ouvrage et du grand public lors de leurs futures décisions en matière de construction.

Un questionnaire a été envoyé aux architectes et à de nombreux acteurs de la filière forêt-bois de Champagne-Ardenne afin de connaître des réalisations utilisant le matériau bois. A terme, le référentiel comportera des fiches de réalisation mentionnant les sociétés ou les personnes ayant participé à la construction, les coûts de réalisation, les commentaires techniques ainsi que les photographies des constructions.

Cette mission prendra fin dans quelques mois, mais d'ores et déjà de nombreuses réalisations sont identifiées dont plus de 60 considérées comme remarquables.

Contact Valeur Bois : **Mme Séverine LE BOT** au **03.26.72.33.78** ou **06.13.56.50.40**

## LA SEMAINE DU BOIS 2<sup>ème</sup> EDITION : LE BILAN

La journée portes ouvertes du Lycée Charles de Gaulle à Chaumont et le cocktail de clôture, le samedi 23 mars, marquent le terme des manifestations régionales organisées dans le cadre de la semaine nationale du bois.



Le grand public s'est montré très friand des animations mises en place à son intention par les professionnels et les centres de formations aux métiers du bois et de la forêt. Nous tenons à exprimer nos remerciements à l'ensemble des personnes qui ont œuvré à la préparation, au bon déroulement et à l'après de cette semaine du bois 2<sup>ème</sup> édition.

Le bilan, encore provisoire, de ces manifestations permet en effet d'en estimer la fréquentation à plus de 4 000 personnes, sur les onze sites de Champagne-Ardenne. L'ensemble de la filière professionnelle s'était mobilisé afin d'en présenter tous les aspects, depuis la plantation des arbres jusqu'au travail des scieries ou des entreprises industrielles, du débardage à l'ancienne avec des chevaux jusqu'aux engins modernes les plus performants, en passant par les salons des métiers ou les journées portes-ouvertes des centres de formation.

L'objectif de ces manifestations, co-organisées par l'association Valeur Bois représentant l'ensemble des professionnels, et le Service régional de la forêt et du Bois, était de faire (re)découvrir à tous les publics la pluralité et la richesse des métiers, la variété et la richesse des forêts, les savoir-faire liés au bois dans toute sa diversité et sa modernité.

Cette semaine du bois s'est terminée par la signature, le 20 mars, d'une déclaration d'intention commune entre le Conseil Régional, l'Etat et les professionnels de la filière dans la mise en place d'un contrat d'objectifs pour l'emploi et la formation dans les métiers du bois et de la forêt en région Champagne-Ardenne, devant plus de 250 professionnels et jeunes en cours de formation réunis à Châlons en Champagne à l'occasion de la grande journée régionale de la forêt et du bois.

## Le bois soudé : procédé WoodWelding

La Société d'innovation Suisse CREAMOLIC SA s'est vue remettre le prix de la technologie du "site Technologique Suisse 2000" pour la découverte d'un procédé permettant de souder tous types de matériaux poreux entre eux (le bois par exemple).

La brèche était ouverte pour propulser le bois vers des sommets High Tech.  
On parle bien de soudage du bois !

Cette nouvelle technique d'assemblage surpasserait les procédés traditionnels : la résistance à la traction serait toujours supérieure à celles des matériaux adjacents, la fixation prendrait 1 à 3 secondes, le prix et la fonctionnalité mécanique resteraient très avantageux par rapport à des techniques classiques d'assemblage.

Le procédé WoodWelding semble particulièrement adapté pour le meuble, la menuiserie, le parquet et les panneaux.

Toutefois, les techniques actuelles de perçage et d'usinage ne sont pas prêtes de disparaître.

En effet, n'ayant pas trouvé de partenaires industriels dans le domaine du bois, cette société serait sur le point de développer le procédé sur le béton cellulaire.

**Pour tous renseignements :**  
**Site : [www.woodwelding](http://www.woodwelding)**

**Ou**  
Nicolas RICHARD  
Chargé de Mission à Valeur Bois  
**tél. 03.26.66.20.44**

**Dépôt Légal**  
**N° 293 - ISSN 1286-0638**

**Directeur de la Publication :**  
Philippe TARTERET

**Imprimeur :**  
Jean-Pierre GAMONET - 52000 Chaumont

## FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT A L'EXPORT

Afin d'encourager les PME à établir un courant d'affaires avec les sociétés étrangères et/ou à accroître leur chiffre d'affaires à l'export, il existe certaines possibilités de financement.

Sous forme de subventions ou d'avances remboursables, ces différentes aides sont destinées aux entreprises du secteur productif et permettent :

- la réalisation d'études de marché
- le recours au conseil
- les actions promotionnelles
- la recherche de partenaires étrangers
- la mise en place d'un service exportation et/ou une implantation commerciale légère à l'étranger
- la participation à des manifestations professionnelles
- l'élaboration de documents commerciaux

**Vos Chambres de Commerce et d'Industrie locales vous fourniront toutes les informations nécessaires pour vous aiguiller dans vos démarches et vous aider à constituer vos dossiers de financement.**

## FICHES SECURITE DE L'AFOCEL

Les premières fiches sécurité rédigées en 2000-2001 ayant reçu un accueil positif de la part des professionnels, l'AFOCEL poursuit cette action de sensibilisation sur les accidents du travail survenus en exploitation forestière.

Vous pouvez les retrouver sur le site internet de l'AFOCEL **[www.afocel.fr](http://www.afocel.fr)**  
Ou sur simple appel à **AFOCEL Station Nord-Est au 03.80.36.36.20.**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**DE L'INTERPROFESSION VALEUR BOIS**  
**DEBUT JUILLET 2002**  
**A CHALONS EN CHAMPAGNE**